

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 04 28 019

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 18

Pouvoirs 1

Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 22 avril 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER
Françoise BOUVET Daniel DUFOUR Amélie RAPHANEL Sylvain SAUNIER Josette BALFIN Yves
REYMOND Justine JAMBON Kevin COLSON Michel BERAUDIER Ludivine GONNET Freddy
COTTET Medhi BELATROUS Monique MATUSZEZAK Caroline MICHON

Pouvoirs : Brigitte LAVIROTTE à Justine JAMBON

Absents et excusés : Brigitte LAVIROTTE

Secrétaire de séance : Amélie RAPHANEL

OBJET : Approbation de l'avenant à la convention de télétransmission relatif à la télétransmission des actes de la commande publique

CONSIDERANT le projet d'avenant à la convention de télétransmission relatif à la télétransmission des actes de la commande publique.

CONSIDERANT l'article 4.2.4 qui lève l'exception concernant les actes de la commande publique.

CONSIDERANT l'ajout de l'article 4.4.1 et 4.4.2 à ladite convention qui précisent les dispositions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention de télétransmission entre la Préfecture de l'Ain et la commune de Buellas, relatif à la télétransmission des actes de la commande publique.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 28 avril 2026

Nathalie AZNAR - Maire